



**MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**SCIENTES  
PO LYON**



## **Contrat pluriannuel de site de l'université de Lyon 2022-2026**

**VOLET SPECIFIQUE DE L'INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES DE LYON**

**Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche**

Contrat pluriannuel de la Communauté d'universités et  
établissements

Université de Lyon pour les années 2022-2026

**Volet Spécifique de**  
**L'INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES DE LYON**

entre

- Le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche  
représenté par

Madame Sylvie Retailleau, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche

d'une part

- L'Institut d'Etudes Politiques de Lyon (Sciences Po Lyon)  
représenté par :

Madame Hélène SURREL, directrice

d'autre part

## Sommaire

<b>I. Présentation générale .....</b>	<b>4</b>
<b>II. Axes stratégiques et objectifs .....</b>	<b>4</b>
<b>Axe 1 - Contribuer au rayonnement du site .....</b>	<b>4</b>
<b>Axe 2 - Dynamiser la gouvernance .....</b>	<b>6</b>
<b>Axe 3 - Favoriser la réussite étudiante.....</b>	<b>8</b>
<b>Axe 4 - Poursuivre l'affirmation d'une politique de recherche .....</b>	<b>12</b>
<b>III. Mise en œuvre du contrat.....</b>	<b>14</b>
<b>IV. Annexe : récapitulatif des indicateurs et des jalons .....</b>	<b>15</b>

## **I. Présentation générale**

Fondé en 1948, l'Institut d'Etudes Politiques de Lyon a le statut d'EPA, associé à l'Université Lyon 2, il est membre fondateur de la COMUE. L'établissement est co-tutelle de deux UMR, d'une UR et de la MSH-LSE.

L'école est membre de la CGE et du Réseau ScPo, qui organise un concours d'entrée en première année commun à sept Sciences Po. Près de 2000 étudiants, dont plus de 200 étudiants internationaux, sont accueillis sur deux campus, à Lyon et, depuis 2017, à Saint-Etienne.

Ecole d'affaires publiques, Sciences Po Lyon délivre un diplôme en cinq ans valant grade de Master à l'issue d'un cursus en sciences humaines et sociales, résolument pluridisciplinaire et réservant une place importante à la science politique, l'économie, l'histoire, les sciences de l'information et de la communication et le droit. Sciences Po Lyon délivre aussi des diplômes d'établissement principalement sur des aires culturelles et des doubles diplômes avec des partenaires du site et des universités étrangères. Après un premier cycle généraliste et une troisième année de mobilité, les élèves choisissent une spécialisation, l'exigence de professionnalisation et d'internationalisation irriguant tout le cursus. La formation est également accessible par d'autres voies en deuxième et quatrième années et *via* la formation continue.

## **II. Axes stratégiques et objectifs**

### **Axe 1 – Contribuer au rayonnement du site**

Sciences Po Lyon soutient pleinement le processus actuel de transformation de la COMUE en une structure de coordination territoriale. Il entend résolument contribuer à la dynamique et au rayonnement du site universitaire en inscrivant son action dans les grandes transitions et enjeux sociétaux actuels. L'établissement le fera par le développement de partenariats et de projets communs, en renforçant l'interaction avec son écosystème mais aussi en préservant la complémentarité entre son appartenance au site de Lyon-Saint-Etienne et sa politique nationale de réseau.

#### **Objectif 1 : Participer à des partenariats académiques structurants**

Sciences Po Lyon renforcera les liens institutionnels déjà existants et en nouera de nouveaux afin de participer à la valorisation du site de Lyon-Saint-Etienne comme un espace académique majeur.

Dans la logique de son ADN pluridisciplinaire, il renforcera sa participation au Collège des Hautes Études Lyon Sciences (CHELS), qui rassemblera bientôt non seulement six écoles mais aussi l'Université Lyon 3 et l'em Lyon business school.

Membre fondateur du CHEL[s], Sciences Po Lyon inscrit depuis 2014 ses activités dans son offre de formation en permettant notamment aux élèves des établissements membres d'y suivre des cours. Surtout, il s'agira de participer activement aux nouveaux dispositifs du CHELS autour d'un programme d'actions pluridisciplinaires sur les grandes transitions (écologique, énergétique, numérique ou sociale) : programme de formation continue pour les cadres, année de spécialisation sur les grandes transitions ouverte aux élèves, école d'été ou *workshops* sur des thématiques transversales impliquant les enseignants-chercheurs. Une évaluation de ces nouvelles actions sera conduite à l'issue d'une période de trois ans, elle sera menée par l'ensemble des établissements membres.

L'appartenance au CHELS conduira, par ailleurs, à participer au cycle pluridisciplinaire d'études supérieures-(CPES), porté par l'ENSL et le Lycée du Parc et associant des écoles du CHELS.

Des coopérations bilatérales seront également initiées, comme avec l'INSA de Lyon ou la faculté de pharmacie de l'Université Lyon 1, en vue d'accueillir des étudiants de ces établissements. La collaboration

avec l'Université de Saint-Etienne, notamment *via* des co-diplomations, sera consolidée et celle avec son partenaire historique, l'Université Lyon 2, se poursuivra par la dynamisation des partenariats au niveau des Masters et, en lien avec l'action de la COMUE, concernant la création d'un centre de santé mentale.

Enfin, Sciences Po Lyon sera associé au projet de création d'une école de santé publique (projet Shape-Med@Lyon, PIA4), impliquant notamment les Universités Lyon 1 et Lyon 2 et VetAgro Sup, mais aussi au projet E@sely - *Engineering At Saint-Etienne Lyon* - porté par quatre écoles du site (ECL, ENTPE, INSA et Mines Saint-Etienne) et consacré à certains enjeux sociétaux : l'industrie et la société décarbonée, l'économie circulaire et la société numérique responsable.

Par ailleurs, l'établissement participera au projet sur la *Chose publique*, initié par la COMUE et visant à valoriser la richesse du site en la matière, autour d'une réflexion sur la coopération des établissements formant à l'action publique, l'attractivité de la fonction publique mais aussi l'intérêt de la recherche-action dans le domaine des affaires publiques.

Indicateur 1 : Nombre d'étudiants accueillis à Sciences Po Lyon dans le cadre du CHELS

Jalon 1 : Evaluation du dispositif CHELS par l'ensemble des établissements membres à trois ans (année de réalisation : 2025) et prise en compte des conclusions

## **Objectif 2 : Renforcer l'interaction entre le monde académique et son écosystème**

Ouvrir l'école à son territoire et, pour ce faire, intensifier l'interaction avec les acteurs institutionnels et socio-économiques demeure une volonté stratégique forte au regard des objectifs en matière de renommée de la formation, de garantie d'une meilleure employabilité et de diversification des publics.

Le programme de démocratisation de l'accès à l'enseignement supérieur sera ainsi développé en intensifiant son ancrage territorial non seulement avec l'extension du programme vers certains territoires ruraux isolés et/ou des territoires en Quartiers de la Politique de la ville (QPV) de la région, mais aussi le développement de la Cordée Demo'campus (collégiens) et la création d'actions avec des lycées professionnels.

Sciences Po Lyon souhaite aussi approfondir sa stratégie d'ouverture en consolidant les liens existants avec les acteurs du territoire tout en diversifiant ses actions partenariales. Cela se traduira par le renforcement de la politique de sensibilisation et de développement de l'entrepreneuriat étudiant en lien avec les dispositifs de la COMUE en direction des étudiants-entrepreneurs (participation aux comités d'engagement, délivrance du SNEE, D2E, Campus Création). La mise en réseau des porteurs de projet d'innovation et des futurs entrepreneurs avec les acteurs du monde économique et industriel bénéficiera également des projets emblématiques portés au niveau de la COMUE Université de Lyon, à l'instar du projet « I-Factory ».

L'ancrage territorial sera aussi favorisé par le développement du diplôme d'établissement *Ruralité et mandat communal* (DERUMAC), permettant aux élus ruraux de valoriser les acquis de leur expérience électorale et de préparer leur reconversion.

Le renforcement des liens avec le tissu socio-économique local et les collectivités publiques est identifié comme une condition pour mieux anticiper les évolutions sociétales et les besoins en compétences afin de proposer des formations adaptées et évolutives. L'établissement souhaite ainsi renforcer l'apprentissage, développer la *Public Factory*, positionner sa fondation comme porte d'entrée de partenariats stratégiques et financiers et s'allier plus étroitement avec l'association des diplômés de Sciences Po Lyon.

Indicateur 2 : Nombre d'élèves bénéficiaires du dispositif de démocratisation

Indicateur 3 : Nombre de lycées partenaires

Indicateur 4 : Nombre annuel d'actions organisées avec des partenaires

## **Objectif 3 : Concilier politique de site et politique nationale de réseau**

Membre du Réseau ScPo, regroupant sept Sciences Po de région qui partagent un concours d'entrée commun, mais aussi acteur de la coopération grandissante entre les dix Sciences Po, l'établissement maintiendra la complémentarité entre sa politique de site et celle du réseau. L'appartenance à ce réseau

constitue un atout majeur en termes d'échange de bonnes pratiques et d'élargissement de l'offre de formation, à l'instar du « campus virtuel » réunissant huit Sciences Po.

La complémentarité se concrétisera plus particulièrement dans deux domaines. D'une part, l'appartenance au réseau renforcera l'ancrage territorial et l'action de démocratisation de l'établissement *via* le Programme d'Études Intégrées (PEI), programme qui promeut l'égalité des chances. Sciences Po Lyon bénéficiera ainsi de l'expertise du PEI pour la mise en place de ses actions à venir à destination de lycées professionnels (ateliers de prise de parole, sorties culturelles pour les lycéens encadrés par des étudiants, ateliers pratiques). D'autre part, cette appartenance au réseau permettra de consolider les pratiques de lutte contre les violences sexuelles et sexistes-VSS notamment avec la diffusion d'un livret à destination des étudiants et des personnels, bénéficiant d'un soutien financier du MESR et commun à neuf Sciences Po (Appel à projets « Soutien aux établissements d'enseignement supérieur et de recherche dans la lutte contre les violences sexistes et sexuelles »).

Jalon 2 : Mise en œuvre d'actions de démocratisation avec des lycées professionnels (2025)

Jalon 3 : Mise en place d'actions communes aux neuf Sciences Po de région dans le cadre de la lutte contre les VSS (2025)

## Axe 2 – Dynamiser la gouvernance

La réalisation des projets ambitieux de l'établissement implique au préalable de consolider son pilotage mais aussi de placer au cœur de son action les politiques prioritaires de l'Etat.

### Objectif 1 : Consolider le pilotage

#### 1 Sécuriser les moyens financiers et humains

Dans le droit fil des constats faits par le HCERES et en vue de se rapprocher des standards des établissements passés aux RCE, l'établissement doit déployer le contrôle interne budgétaire et comptable en associant le service RH pour assurer la sécurisation des circuits de rémunération et identifier les risques associés.

L'évaluation et le pilotage de la masse salariale impliquent une prévision fine des services faits conforme aux maquettes pédagogiques. Pour maîtriser ces coûts, un système d'information a été développé en 2019 mais un meilleur suivi des heures d'enseignement nécessitera de dégager des ressources humaines (estimation un ETPT à 80 %) afin de sécuriser l'interface entre le service RH, la scolarité et la direction des études. La mise en place d'un dialogue de gestion régulier, sous la direction du DGS, permettra aussi de sécuriser la soutenabilité financière des projets de l'établissement. Mais la sécurisation financière, notamment le pilotage de la masse salariale, nécessitera aussi de trouver un financement pour créer un poste de contrôleur de gestion rattaché au DGS.

Par ailleurs, l'offre de formation du personnel sera construite sous forme d'un plan de formation au service du projet de l'établissement.

Indicateur 5 : Taux de consommation de la masse salariale par rapport à la prévision

Jalon 4 : Mise en place du contrôle interne budgétaire et comptable (2024)

#### 2 Initier une démarche qualité

Dans le cadre du déploiement du dispositif « Services publics + » dans la fonction publique, Sciences Po Lyon s'attachera à développer une culture de l'amélioration continue visant à toujours mieux adapter ses services et modes de fonctionnement aux besoins de ses agents comme des étudiants et partenaires.

Pour ce faire, il mettra en place un autodiagnostic adossé aux outils proposés par « Services Publics + » afin

d'identifier les services internes potentiellement pilotes pour le déploiement de cette démarche qualité spécifique et adaptée.

Pour accompagner l'ensemble des agents, la Direction pourra s'appuyer sur une expérience de service personnalisé aux étudiants et aux enseignants, fortement marquée au sein de l'établissement. Pour le déploiement global, un effort de formation des agents à la démarche qualité devra être entrepris afin de se placer dans une optique de co-construction. À terme, la structure des neuf engagements « Services Publics + » devra se retrouver dans les documents de cadrage de l'activité d'accueil de l'établissement (charte d'accueil, règlement intérieur, etc.).

Jalon 5 : Déploiement progressif de la démarche qualité dans le cadre de Services publics + : autodiagnostic et premier bilan (2025), déploiement global (2027)

### 3 Positionner la Fondation

Sciences Po Lyon a créé une fondation en 2018 pour renforcer son ancrage territorial et se doter de nouveaux moyens afin de développer des projets pédagogiques et de recherche innovants et attractifs. Abrisée par la Fondation Innovation et transitions, la Fondation recherche ainsi le soutien stratégique et financier d'acteurs publics et privés du territoire sous la forme de mécénat (financier et de compétences) ou de subventions et a déjà permis la création de deux chaires. L'enjeu est désormais de créer un lien plus étroit avec les communautés de l'établissement : étudiants, agents et *alumni*. Pour cela, Sciences Po Lyon a missionné un enseignant-chercheur pour présider la Fondation et a recruté un agent pour développer ses actions. À ce stade, il convient d'asseoir la Fondation en interne pour favoriser son déploiement externe et de lancer des campagnes de collecte de fonds afin de soutenir trois types d'actions : des actions de recherche appliquée (chaires, événements de diffusion scientifique, publications), la lutte contre la précarité étudiante *via* l'accompagnement à la réussite des étudiants les plus en difficulté (bourses, aides à la mobilité) et la diffusion des valeurs de l'école (prix d'excellence, soutien à l'ouverture internationale, valorisation de projets en matière d'innovation publique et sociale).

Indicateur 6 : Nombre de mécènes

## Objectif 2 : Amplifier la mise en œuvre de politiques prioritaires

### 1 Déployer une politique ambitieuse de transition socio-écologique

Signataire de l'Accord de Grenoble, l'établissement a mis en place une commission transition socio-écologique et créé une fonction de référent transition débouchant sur le vote en juin 2022 d'un plan d'action environnemental ambitieux incluant de nombreuses mesures de formation (cf. axe 3), de sensibilisation et de réduction de son empreinte écologique. Il participe également aux groupes de travail mis en place dans le cadre de la COMUE.

Dans cette perspective, l'établissement élaborera un schéma directeur DD et RSE en 2023.

Sciences Po Lyon a réalisé son premier bilan carbone en 2022 et l'actualisera tous les deux ans. Le poids des mobilités internationales, lié au choix de l'avion, en fait le principal levier d'action ; il s'agira donc notamment de promouvoir l'usage du train dans les mobilités intra-européennes. Parmi les outils de sensibilisation, une carte carbone mobilités (quota indicatif de 6 tonnes eq CO<sub>2</sub> sur trois ans) s'appliquera aux enseignants-chercheurs et aux étudiants, qui devront, en outre, réaliser chaque année leur bilan carbone individuel.

S'agissant des déplacements en lien avec l'activité de recherche, les mesures conduiront notamment à prévoir une prise en charge financière de billets d'avion uniquement pour les trajets dépassant 5 heures en train et une incitation à limiter les vols long courrier et à les conditionner à la réalisation d'un projet de recherche avec *a minima* une présence de plusieurs semaines sur le lieu des recherches.

Enfin, la refonte du site Internet comme la *newsletter* mensuelle donneront une place de choix aux outils de

sensibilisation aux thématiques environnementales.

Indicateur 7 : Réduction des émissions de gaz à effet de serre (équivalent CO<sub>2</sub>) par étudiant (1<sup>er</sup> cycle)

Jalon 6 : Mise en place d'une carte carbone par étudiant (mise en place : 2024 / premier bilan : 2026)

Jalon 7 : Elaboration du schéma directeur DD et RSE (2024) et déploiement (2025)

## 2 Consolider l'action en faveur de l'égalité professionnelle, la QVT et la prévention des VSS

Le plan d'actions sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes sera enrichi en prenant appui sur l'évaluation de la première période d'application (2021-2024). Une attention particulière sera réservée à la mixité des métiers (présentations de modèles masculins et féminins de réussite à destination des étudiants, mixité en matière de recrutement et d'avancement du personnel) et à l'articulation entre vie professionnelle et vie privée (actions de soutien à la parentalité systématisées, réflexion sur la flexibilité des horaires).

En matière de QVT, l'école favorisera la participation à des ateliers pour améliorer le bien-être au travail sur différents thèmes (gestion du stress, méditation ou alimentation) en s'appuyant sur un partenariat avec la MGEN. L'élaboration d'une charte garantissant le droit à la déconnexion s'accompagnera de temps de sensibilisation sur la question des usages du numérique et des courriels professionnels en dehors des horaires de travail ou sur les appareils personnels.

En matière de VSS, outre les initiatives dans le cadre du Réseau ScPo (cf. axe 1), les actions de formation seront développées et diversifiées pour favoriser l'existence d'une culture commune sur ces questions. Afin de toucher le plus grand nombre, différentes formes de sensibilisation sont envisagées : théâtres forum ou cafés-lecture. Une attention particulière sera également réservée à l'information des étudiants internationaux et en mobilité et à une meilleure intégration des actions dans l'emploi du temps étudiant.

Jalon 8 : Evolution du plan égalité professionnelle et rédaction d'une charte sur la déconnexion (2024)

Jalon 9 : Evaluation du nombre de visites des actualités sur les VSS et de la rubrique dédiée sur l'intranet (2025)

## 3 Affirmer le rôle de porteur de missions documentaires nationales et de projets partenariaux favorisant l'ouverture de la science

En 2009, Sciences Po Lyon a initié le réseau documentaire et la plateforme Mir@bel, facilitant l'accès aux revues de toutes les disciplines, pour la communauté académique nationale. L'établissement souhaite renforcer son rôle de copilote et de porteur opérationnel de ce réseau, aujourd'hui acteur de plusieurs missions nationales, au service, notamment, de la science ouverte. L'engagement de l'établissement a connu un tournant en 2020 avec l'obtention de missions et de financements nationaux *via* le Plan national pour la Science ouverte (PNSO) et l'Agence bibliographique de l'enseignement supérieur (ABES). Mir@bel a aussi été lauréat, en 2021, de l'appel à projets du Fonds national pour la science ouverte (FNSO2). Dans cette perspective, l'objectif de Sciences Po Lyon est de proposer de nouvelles actions définies en fonction des orientations des futurs dispositifs et plans nationaux pour la science ouverte telles que la création d'un baromètre de l'ouverture des revues ou la constitution d'une base de données sur les revues scientifiques françaises. Toutefois, l'enjeu majeur pour l'établissement réside dans la pérennisation du portage de ce réseau de plus de 100 partenaires (institutions et éditeurs), 300 contributeurs et 4 établissements pilotes, ce qui suppose de consolider le portage stratégique, le financement, le pilotage, la gestion opérationnelle des projets fléchés et l'animation du réseau.

Indicateur 8 : Financement pérenne d'un poste à temps plein pour le portage du réseau Mir@bel

### Axe 3 – Favoriser la réussite étudiante

L'action de l'établissement poursuivra cinq objectifs : l'enrichissement de l'offre de formation, la consolidation du statut de grande école d'affaires publiques, l'accentuation de la professionnalisation et la garantie d'une insertion professionnelle de qualité mais aussi l'amélioration de la vie de campus multisite et des dispositifs favorisant le bien-être étudiant.

#### Objectif 1 : L'enrichissement de l'offre de formation

##### 1 Renforcer la complémentarité des enseignements du premier au deuxième cycle

Afin de permettre une meilleure acquisition des outils fondamentaux de construction de la pensée par les étudiants, une réflexion a été initiée sur la méthodologie de la recherche dès le premier cycle. Il s'agira d'identifier les méthodes propres à chaque discipline afin de les confronter entre elles et comprendre ainsi ce qui constitue la richesse d'une formation pluridisciplinaire et les singularités des disciplines enseignées. Cette articulation passera aussi par la création de cours de premier cycle en lien avec certaines formations du deuxième cycle : un cours sur les enjeux actuels de l'information journalistique, dans la perspective du double diplôme *Journalisme data et enquête* (rentrée 2023) ; un cours en socio-histoire des politiques sociales, pour sensibiliser les étudiants aux enjeux de la spécialité *Protection sociale et territoires* (PIST ; rentrée 2024). Il faudra aussi accroître l'offre de cours spécialisés en quatrième année pour faire davantage le lien avec les diplômes d'établissement sur les aires culturelles (premier cycle) et les choix de spécialités de cinquième année.

Il s'agira, par ailleurs, de mieux articuler les chaires et les maquettes pédagogiques et de favoriser une meilleure visibilité des activités menées par les étudiants au sein des chaires en leur accordant une « carte blanche » pour proposer des formats et productions. Dès 2023, les étudiants de PIST produiront un webinaire dédié à la thématique de leur choix, l'animeront et le valoriseront ; une production similaire sera réalisée pour les étudiants d'*Affaires publiques* dans le cadre de la chaire *Transformations de l'action publique*. Il s'agira également, par l'articulation entre les chaires et les maquettes pédagogiques, de sensibiliser les étudiants à la gestion de projets dès le premier cycle, à l'image de ce qui existe dans le cadre de la « semaine genre et inclusions sociales » pour les étudiants de deuxième année.

##### 2 Développer l'innovation pédagogique

Initiée notamment grâce à un financement du MESR, l'hybridation des enseignements est un des défis prioritaires de l'établissement. À cet égard, plusieurs leviers permettront de mobiliser le corps enseignant : rencontres dans le cadre de « cafés pédagogiques » et tenue d'une journée annuelle de l'innovation pédagogique. Tous les enseignants disposeront d'un espace en ligne sur la plateforme *Moodle* d'ici 2024 ; chaque nouvel enseignant intégrant l'établissement sera formé à l'usage des outils numériques et disposera d'une offre élargie de tutoriels et de guides d'accompagnement. Par ailleurs, dès la rentrée 2024, la pratique de l'évaluation des enseignements par les étudiants sera généralisée via la plateforme *Moodle*.

Le tiers-lieu de la *Public Factory* contribuera aussi à l'expérimentation pédagogique. Outre les projets de formation-action, il sera une ressource pour les enseignants-chercheurs et étudiants souhaitant développer de nouvelles modalités de production et de diffusion de connaissances : *serious games*, séances de créativité (*brainstorming*, hackathons, etc.), pédagogie par projet ou par le design.

Indicateur 9 : Pourcentage de satisfaction des étudiants suivant des cours hybrides (envoi d'un questionnaire)

Jalon 10 : Généralisation des espaces en ligne pour les enseignants et de l'évaluation des enseignements via *Moodle* (2024)

##### 3 Adapter les enseignements aux enjeux du monde contemporain

Après la labellisation déjà mise en place dans le cadre du CHEL[s] (passeport « transition écologique ») et en application de l'Accord de Grenoble, une cartographie des enseignements consacrés aux enjeux

environnementaux sera réalisée pour une labellisation de cours dédiés.

S'il existe déjà des enseignements obligatoires (volume horaire de 24h), dès la première année, sur la transition environnementale, Sciences Po Lyon élargira l'offre de formation en la matière, notamment avec la création d'une « semaine environnement » (conférences, ateliers 2 tonnes, sorties biodiversité) pour toute la promotion de première année. Des « cours projets » dédiés seront également déployés en collaboration avec la *Public Factory* et une spécialité de cinquième année en alternance *Communication, Environnement, Engagement/Mobilisation* sera ouverte en 2024. Elle répondra aux besoins du monde professionnel comme aux attentes des étudiants.

Par ailleurs, la *Public Factory* étant en soi un dispositif d'adaptation des enseignements aux enjeux du monde contemporain, son activité aura vocation à se développer pour renforcer la capacité des étudiants à « apprendre à apprendre » et « comprendre pour concevoir ».

Cette adaptation passera, enfin, par la valorisation de l'offre de formation « tout au long de la vie » et par le fait de rendre l'intégralité de l'offre de formation continue certifiante. Pour les formations courtes, l'attribution de certificats de compétences professionnelles sera effective à l'horizon 2024. Certains diplômes d'établissement seront, quant à eux, adaptés à un public issu de la formation professionnelle.

Indicateur 10 : Nombre de cours projets du parcours « affaires publiques » de la *Public Factory*

Indicateur 11 : Sensibilisation des étudiants de premier cycle à la TEDS

Jalon 11 : Réalisation de la cartographie des enseignements portant sur les enjeux environnementaux (2025) et élargissement de l'offre de formation (2025)

#### 4 Accentuer l'internationalisation

Si l'ouverture internationale est un marqueur fort de Sciences Po Lyon avec des diplômes d'établissement sur les aires culturelles et la troisième année de mobilité, celle-ci devra être élargie au reste du cursus à travers quatre mesures phares. Cet objectif impliquera le renforcement de l'ouverture internationale au niveau Master (création de doubles diplômes pour les aires culturelles en lien avec le secteur IPA) et l'étoffement de l'offre de cours en langues étrangères (professeurs invités, échanges enseignants notamment Erasmus+, offre du campus virtuel du Réseau ScPo). Il s'agira aussi d'améliorer la réciprocité des échanges, essentielle pour l'année de mobilité, avec les projets Erasmus+ MIC et le développement d'un *May-Term* attractif (*learning expedition* thématique), permettant d'équilibrer les flux d'échanges académiques avec les partenaires internationaux intéressés par les mobilités courtes. Enfin, l'amélioration de la mobilité internationale enseignante, entrante et sortante, sera de nature à favoriser et expérimenter *in situ* d'autres pratiques pédagogiques.

Indicateur 12 : Pourcentage d'étudiants inscrits dans un double diplôme international (en % par rapport au nombre d'étudiants en 5<sup>ème</sup> année)

Jalon 12 : Ouverture du *May-Term* sous forme de *learning expedition* sur le design des politiques publiques (2025)

### Objectif 2 : Consolider le statut de grande école d'affaires publiques

Contribuant à la réflexion sur la chose publique, tant sur son territoire qu'au plan international, Sciences Po Lyon porte un projet pédagogique marqué par l'expérimentation de nouveaux formats et contenus centrés sur les sciences humaines et sociales.

Concernant la formation des étudiants dans le cadre de la *Public Factory* via leur mise en situation aux côtés d'acteurs socio-économiques permettant l'expérimentation des nouveaux défis de l'action publique, l'enjeu est de poursuivre la construction de partenariats pérennes de qualité. Il s'avère aussi nécessaire que la communauté praticienne et de recherche, mobilisée par la chaire *Transformations de l'action publique*, profite mieux aux étudiants et chercheurs de l'établissement. Cela implique une diffusion accrue des contenus produits par la Chaire qui alimente le débat scientifique et public sur les grandes mutations de l'action publique (nouvelles exigences démocratiques, digitalisation, transitions écologiques, design des

politiques publiques). Par ailleurs, le déploiement du double diplôme IPA (*International Public Affairs*) situera également l'action publique dans un contexte international par la densification du *May-Term* sous la forme d'une semaine internationale de design des politiques publiques, notamment en lien avec la Métropole de Lyon, afin de valoriser les savoir-faire locaux.

### **Objectif 3 : Accentuer la professionnalisation et garantir une insertion professionnelle de qualité**

L'alternance étant un levier d'une insertion professionnelle rapide, son accès sera étendu par la création d'au moins une nouvelle spécialité de cinquième année en alternance et une nouvelle unité de formation par apprentissage-UFA. En outre, des partenariats seront noués avec des établissements du site proposant des formations de Master en alternance.

Par ailleurs, les étapes du pilotage du processus pédagogique de l'alternance seront consolidées par la recherche de contrats en lien avec les compétences visées par la formation, ce qui impliquera de structurer le réseau des partenaires (identification des besoins en compétences, *alternance-dating*), le caractère systématique du retour d'expérience avec les alternants et les employeurs, le développement du module d'évaluation des compétences dans le Livret électronique d'apprentissage, un renforcement de l'action visant à prévenir les ruptures de contrat et la mise en place d'une enquête d'insertion professionnelle spécifique.

En outre, le dispositif d'accompagnement à l'insertion professionnelle des étudiants dès la première année sera consolidé à travers trois axes. Les actions d'accompagnement à la recherche de stages et d'emplois seront développées grâce à des partenariats avec des structures publiques et privées et des réseaux professionnels, de même que les sessions de *stage dating* en lien avec les compétences visées par le diplôme. Il faudra aussi faire du réseau des *alumni* un acteur de la rencontre des étudiants avec des professionnels (mentorat, retour d'expérience). Enfin, l'accompagnement à l'orientation individuelle des étudiants, déjà mis en œuvre par un suivi individualisé de la Direction des études et la rencontre des professionnels et des équipes pédagogiques (forum annuel *Métiers Stages Emplois*), sera approfondi en organisant un second forum des Masters dématérialisé pour les étudiants de troisième année en mobilité.

Par ailleurs, en vue de favoriser la professionnalisation et l'approche par compétences, l'établissement promouvra la valorisation de l'engagement étudiant en lien avec le diplôme, en définissant les modalités de la reconnaissance des compétences et connaissances acquises par cette voie.

Indicateur 13 : Pourcentage des parcours de formation en alternance

Jalon 13 : Mise en place d'une enquête de satisfaction et d'insertion professionnelle spécifique aux formations en alternance (2024) et premier bilan (2026)

### **Objectif 4 : Soutenir la vie de campus multisite**

#### **1 Développer l'offre d'actions socio-culturelles sur les deux campus**

Caractérisé par une vie associative dynamique (plus de 40 associations étudiantes), Sciences Po Lyon poursuivra ses efforts en termes de communication pour mettre en valeur le campus stéphanois où les associations étudiantes seront invitées à développer l'offre de conférences. L'esprit de promotion doit, en effet, être entretenu par-delà la différence des sites. Aussi la collaboration des bureaux des élèves lyonnais et stéphanois sera-t-elle facilitée en veillant à pérenniser le principe selon lequel le Vice-président étudiant et le Vice-président étudiant adjoint ne sont pas rattachés au même campus.

#### **2 Faire vivre le tiers-lieu de la *Public Factory***

Avec l'ouverture, en 2023, du tiers-lieu du site Blandan, doté d'espaces collaboratifs pour des usages hybrides, la *Public Factory* accueillera des formations aux méthodes pédagogiques créatives (cours projets, ateliers créatifs, *serious games*...), des événements scientifiques (colloques, séminaires, ateliers recherche) mais aussi des formats grand public pour resserrer les liens entre sciences et société (ciné débats, tables

rondes, activités associatives ...). Le public accueilli pourra ainsi bénéficier d'un lieu ouvert et convivial avec une animation dédiée et des espaces de travail collaboratifs modulables permettant de faciliter le travail d'équipe, la rencontre, le débat et l'innovation. Dans cette perspective, un lien solide devra être créé entre ce nouvel espace et les deux sites. La *Public Factory* devra aussi trouver sa place dans le réseau des tiers-lieux du territoire, en marquant sa spécificité de lieu de débats, de formation-action-recherche sur le monde public et ses mutations. Une gouvernance et une animation collégiales seront, par ailleurs, mises en œuvre sous la forme d'un conseil d'exploitation ou d'association de gestion rassemblant les communautés internes (étudiants, chercheurs, enseignants, administratifs) et externes (*alumni*, partenaires académiques, institutionnels, socio-économiques) de l'établissement.

Indicateur 14 : Nombre d'événements grand public par an

Jalon 14 : Premier bilan physico-financier après deux ans d'expérimentation du tiers-lieu Blandan (2025)

### 3 Améliorer la communication à destination des étudiants

En prenant notamment appui sur l'enquête, réalisée en 2022 et renouvelée annuellement, visant à identifier les besoins des étudiants, la refonte de nos sites Internet et Intranet intègrera les besoins exprimés pour un meilleur accès à l'information. Il s'agira également de renforcer la diffusion d'informations complexes (mobilité ou outils documentaires) *via* des supports écrits et vidéos, que ce soit pour les étudiants français ou internationaux.

## Objectif 5 : Consolider les dispositifs favorisant le bien-être étudiant

### 1 Renforcer les actions en matière de santé

Les partenariats avec les acteurs de la santé étudiante (SSE) de l'Université Lyon 2 et de l'Université Jean Monnet à Saint-Etienne seront renforcés sur les deux campus. En outre, la visibilité de l'assistant de prévention auprès des étudiants sera amplifiée par des actions intéressant notamment les conduites à risques ou les premiers secours.

Le partenariat avec Apsytude (actions de prévention, permanences d'écoute et d'accompagnement assurées par des psychologues) sera renforcé en ajustant l'offre à l'évolution des besoins des étudiants (mise en place d'ateliers pour des groupes d'étudiants dans le cadre de l'accompagnement à la mobilité internationale). Des formations continueront à être proposées au personnel sur le repérage des situations à risques, notamment le suicide.

Jalon 15 : Mise en place d'ateliers collectifs dans le cadre de l'accompagnement à la mobilité internationale (2024)

### 2 Intensifier l'accompagnement social des étudiants

La communication sur le financement d'actions par le budget CVEC (fonds social, Apsytude, etc) sera accrue. Des mesures seront prises en vue d'un meilleur accompagnement des étudiants en situation de maladie ou de handicap (prise de notes de cours, référents étudiants ...). Par ailleurs, les bourses de mobilité attribuées aux étudiants boursiers et méritants seront développées et un tarif boursier sera créé pour les diplômés d'établissement sur les aires géographiques. De manière globale, des actions seront conduites pour mieux faire connaître les aides sociales aux étudiants.

Jalon 16 : Création d'un tarif boursier pour les diplômés d'établissement sur les aires géographiques (2024)

## Axe 4 – Poursuivre l’affirmation d’une politique de la recherche

L’établissement entend poursuivre l’affirmation d’une politique de recherche autonome en renforçant le soutien aux activités de recherche mais aussi en apportant une réponse adaptée aux enjeux sociétaux majeurs.

### Objectif 1 : Renforcer le soutien aux activités de recherche

#### 1 Diversifier les instruments d’action

L’établissement aura pour priorité de renforcer le soutien apporté aux principaux laboratoires auxquels sont rattachés ses enseignants-chercheurs dont il est l’une des tutelles et de devenir tutelle d’un laboratoire supplémentaire.

Au plan interne, la facilitation des activités de recherche de ses enseignants-chercheurs et jeunes chercheurs se traduira, outre le maintien de la dotation budgétaire de la Commission scientifique, par un réexamen régulier des instruments de sa politique de recherche pour les adapter aux besoins des intéressés.

De nouvelles modalités de soutien financier viseront la valorisation de la réalisation d’enquêtes et le recueil et le traitement des données avec un appel à projets propre portant sur des thématiques élargies. Le soutien à la recherche passera aussi par un accès facilité aux délégations CNRS, candidatures à l’IUF ou congés pour recherches ou conversions thématiques-CRCT (accompagnement pour les candidatures, aménagement des services, information). Un nombre plus élevé de CRCT sera proposé.

Indicateur 15 : Nombre de bénéficiaires de semestres de CRCT par an

Jalon 17 : Tutelle d’un nouveau laboratoire (2026)

#### 2 Développer les missions d’appui à la recherche de la bibliothèque

Sciences Po Lyon souhaite développer, au sein de sa bibliothèque, des services d’appui aux activités de recherche de la communauté enseignante de l’établissement. Ces services ont été initiés et évolueront dans deux directions complémentaires. Il s’agira, d’une part, de la valorisation de la recherche sous toutes ses formes avec la valorisation des publications des enseignants-chercheurs sur le site Internet de l’établissement en coopération avec le service Communication, de l’organisation de rencontres avec les enseignants-chercheurs lors des sorties d’ouvrages et de la diffusion et la valorisation des mémoires étudiants remarquables, dont le prix du mémoire. D’autre part, un accompagnement collectif et individualisé sera proposé aux enseignants-chercheurs : aide à la recherche bibliographique, aide à la bibliométrie, accompagnement au dépôt sur HaL, accompagnement à la mise en place de démarches science ouverte pour les projets financés par la Commission scientifique ou organisation d’ateliers sur les bonnes pratiques de publication.

#### 3 Consolider les chaires de l’établissement

Dans le cadre du contrat, la chaire *Transformations de l’action publique* (créée en 2020) et la chaire *Protection sociale et territoires* (créée en 2021) franchiront une nouvelle étape de développement avec trois objectifs.

Il faudra tout d’abord sécuriser leur modèle économique en développant et diversifiant le nombre de mécènes. Le deuxième objectif consistera à renforcer l’articulation entre les chaires et l’écosystème interne de la recherche pour bénéficier du dynamisme scientifique de l’établissement et du site, de mieux connaître et diffuser la recherche en cours et de favoriser les liens entre sciences et société. Concrètement, cela conduira à organiser des événements communs, notamment au sein de la *Public Factory*, à publier des appels à manifestation d’intérêt communs pour les projets de publication ou de diffusion scientifique des chaires, à présenter l’actualité des chaires au sein de la Commission scientifique et à créer des bourses de recherche financées par le mécénat collecté *via* les chaires. En troisième lieu, il s’agira d’améliorer la

diffusion externe des contenus produits par les chaires : publication d'ouvrages et de *policy papers* et création de pages dédiées aux chaires et rattachées aux pages recherche du site Internet de Sciences Po Lyon.

Indicateur 16 : Nombre de manifestations portées par les chaires

#### 4 Renforcer l'internationalisation de la recherche

Etroitement liée à l'identité de l'établissement et articulée à son offre d'enseignement, l'internationalisation de la politique de la recherche s'opère d'abord par son ancrage dans plusieurs groupements d'intérêt scientifique-GIS aréaux (Institut des Amériques, Asie, Moyen Orient et, depuis 2021, le GIS Euro Lab), eux-mêmes adossés aux diplômes d'établissement et spécialités de cinquième année de Sciences Po Lyon. Cette internationalisation se poursuivra au travers de quatre instruments privilégiés : le soutien à la mobilité sortante pour des séjours de recherche (*via* notamment la conclusion de nouvelles conventions d'accueil avec des Umifre), la poursuite du développement (en interne et éventuellement par la mutualisation avec d'autres établissements) de moyens d'accompagnement au dépôt et à la gestion de projets européens et internationaux ; un soutien à l'internationalisation des communications et publications (traductions, formations linguistiques) et une plus étroite articulation entre les partenariats d'échange et les partenariats scientifiques, en s'appuyant sur les synergies initiées par la Commission internationale et la visite de professeurs invités d'universités étrangères.

### Objectif 2 : Mieux répondre aux enjeux sociétaux

#### 1 Accroître l'accessibilité aux résultats de la recherche

Dans une société traversée par les *intox* la formation à la démarche scientifique est un enjeu démocratique majeur, c'est la raison pour laquelle les étudiants de Sciences Po Lyon suivent tous un séminaire de recherche en quatrième année.

Rendre la recherche plus visible à nos étudiants comme à la société civile, aux collectivités territoriales et au monde économique sera un objectif prioritaire dans les années à venir. Cela passera d'abord par la création d'outils de valorisation de la recherche en lien avec la refonte du site Internet (annuaire des enseignants-chercheurs, encart recherche sur la page d'accueil et une rubrique dédiée dans la future *newsletter*).

Il s'agira ensuite de mieux valoriser auprès des étudiants la formation à, et par la recherche initiée par la création d'un prix du mémoire au cours du contrat précédent. Cette sensibilisation à la recherche passera par l'organisation d'événements (rencontres avec des auteurs à la bibliothèque, forum des métiers de la recherche fondamentale et appliquée en lien avec les chaires et la *Public Factory*, etc.), dont certains pourront prendre place au sein du Réseau ScPo.

Indicateur 17 : Nombre d'étudiants et doctorants participant aux manifestations scientifiques organisées par les chaires (par an)

Indicateur 18 : Nombre d'étudiants et de doctorants participant aux actions de formation à la démarche scientifique

#### 2 Amplifier l'engagement en faveur de la science ouverte

Les mesures initiées en faveur de la science ouverte au sein de l'établissement (signature d'appels, abonnements de soutien, présence sur HaL et DUMAS, mesures incitatives dans les financements accordés par la Commission scientifique, ateliers de formation aux bonnes pratiques pour les enseignants-chercheurs...) se renforceront progressivement et seront formalisées dans une « feuille de route science ouverte ». L'engagement de Sciences Po Lyon en faveur de la science ouverte étant actuellement ciblé sur l'ouverture des publications des chercheurs, un baromètre de la science ouverte sera mis en place pour donner à voir l'évolution des résultats.

Afin d'évoluer en accord avec le Plan national pour la science ouverte (PNSO), il sera nécessaire de trouver un financement pour pérenniser la fonction de chargé de mission Recherche/Science ouverte au sein de la bibliothèque pour que les actions de l'établissement puissent s'étendre aux données de la recherche, à l'approche de la science participative ou à l'*open education*, associant chercheurs, chaires et Commission scientifique. Parallèlement, les missions nationales portées par Mir@bel pour accompagner les revues scientifiques françaises vers la science ouverte seront poursuivies, notamment la coordination d'actions auprès du *Directory of Open Access Journals* et de *Sherpa Romeo* pour leur référencement international.

Indicateur 19 : Nombre d'ateliers (formations courtes) assurés par an pour la science ouverte

Jalon 18 : Finalisation de la feuille de route science ouverte : mise en place d'un baromètre (2024) et premier bilan (2025)

### 3 Favoriser la recherche sur les enjeux de la transition socio-écologique

Dans le cadre des engagements pris avec la signature de l'Accord de Grenoble, une réflexion a été engagée, au sein de la Commission scientifique, pour penser leur mise en œuvre dans le cadre de la politique de la recherche à travers deux directions.

Outre des mesures visant à favoriser des stratégies de recherche plus sobres et responsables (cf. axe 2), il s'agira de soutenir les recherches relatives aux enjeux environnementaux, notamment *via* leur introduction dans les priorités thématiques de l'appel à projets propre à l'établissement. Les enquêtes des enseignants-chercheurs sur les enjeux liés à la crise climatique et à la transition socio-écologique seront également encouragées de même que les initiatives visant à introduire ces questions dans les travaux portant sur d'autres aspects de l'action publique.

La question des résistances aux projets de transition écologique et énergétique sera aussi au cœur des travaux de la chaire *Transformations de l'action publique*.

Jalon 19 : Introduction d'un bilan carbone pour les activités de recherche financées par la Commission scientifique (2024) et premier bilan (2026)

### III. Mise en œuvre du contrat

Un rendez-vous de dialogue annuel permettra, d'une part, de faire le bilan de la mise en œuvre des orientations et des actions du présent contrat, et d'autre part, de faire un point sur la situation financière et en emplois et sur ses principaux projets contribuant à la réalisation des objectifs décrits ci-dessus.

#### IV. Annexe : récapitulatif des indicateurs et des jalons

INDICATEURS	Valeur 2022	Cible 2027
<b>AXE 1. Contribuer au rayonnement du site</b>		
Indicateur 1 : Nombre d'étudiants accueillis à Sciences Po Lyon dans le cadre du CHELS	70	90
Indicateur 2 : Nombre d'élèves bénéficiaires du dispositif de démocratisation	730	830
Indicateur 3 : Nombre de lycées partenaires	54	60
dont nombre d'établissements classés en zone rurale	24	28
Indicateur 4 : Nombre annuel d'actions organisées avec des partenaires	0	30
<b>AXE 2. Dynamiser la gouvernance</b>		
Indicateur 5 : Taux de consommation de la masse salariale par rapport à la prévision	95 %	98 %
Indicateur 6 : Nombre de mécènes	7	10
Indicateur 7 : Réduction des émissions de gaz à effet de serre (équivalent CO <sub>2</sub> ) par étudiant (1 <sup>er</sup> cycle)	6 T / 3 ans	3 T / 3 ans
Indicateur 8 : Financement pérenne d'un poste à temps plein pour le portage du réseau Mir@bel	-	1
<b>AXE 3. Favoriser la réussite étudiante</b>		
Indicateur 9 : Pourcentage de satisfaction des étudiants suivant des cours hybrides (envoi d'un questionnaire)	-	70
Indicateur 10 : Nombre de cours projets du parcours « Affaires publiques » de la <i>Public Factory</i>	11	15
Indicateur 11 : Sensibilisation des étudiants de premier cycle à la TEDS	100 %	100 %
Indicateur 12 : Pourcentage d'étudiants inscrits dans un double diplôme international (en % par rapport au nombre d'étudiants en 5 <sup>ème</sup> année)	1,77 %	10 %
Indicateur 13 : Pourcentage des parcours de formation en alternance	21 %	28 %
Indicateur 14 : Nombre d'événements grand public par an	0	10
<b>AXE 4. Poursuivre l'affirmation d'une politique de la recherche</b>		
Indicateur 15 : Nombre de bénéficiaires de semestres de CRCT par an	1,6	2
Indicateur 16 : Nombre de manifestations portées par les chaires	5	10
Indicateur 17 : Nombre d'étudiants et doctorants participant aux manifestations des chaires (par an)	0	120
Indicateur 18 : Nombre d'étudiants et de doctorants participant aux actions de formation à la démarche scientifique	-	310
Indicateur 19 : Nombre d'ateliers (formations courtes) assurés par an pour la science ouverte	0	5

JALONS	2023	2024	2025	2026	2027
<b>AXE 1. Contribuer au rayonnement du site</b>					
1. Evaluation du dispositif CHELS par l'ensemble des établissements membres à trois ans (mise en œuvre de nouvelles actions) et prise en compte des conclusions					
2. Mise en œuvre d'actions de démocratisation avec des lycées professionnels					
3. Mise en place d'actions communes aux neuf Sciences Po de région dans le cadre de la lutte contre les VSS					
<b>AXE 2. Dynamiser la gouvernance</b>					
4. Mise en place du contrôle interne budgétaire et comptable					
5. Déploiement de la démarche qualité dans le cadre de services publics + (premier bilan et échéance)					
6. Mise en place et premier bilan d'une carte carbone par étudiant					
7. Elaboration et déploiement du schéma directeur DD et RSE					
<b>AXE 3. Favoriser la réussite étudiante</b>					
8. Evolution du plan égalité professionnelle et rédaction d'une charte sur la déconnexion					
9. Evaluation du nombre de visites des actualités sur les VSS et de la rubrique dédiée sur l'intranet					
10. Généralisation des espaces en ligne pour les enseignants et de l'évaluation des enseignements via Moodle					
11. Ouverture du <i>May-Term</i> sous forme de <i>learning expedition</i> sur le design des politiques publiques					
12. Réalisation de la cartographie des enseignements sur les enjeux environnementaux et élargissement de l'offre de formation					
13. Mise en place d'une enquête de satisfaction et d'insertion professionnelle spécifique aux formations en alternance et premier bilan					
14. Premier bilan physico-financier après deux ans d'expérimentation du tiers-lieu Blandan					
15. Mise en place d'ateliers collectifs dans le cadre de l'accompagnement à la mobilité internationale					
16. Création d'un tarif boursier pour les diplômés d'établissement sur les aires géographiques					
<b>AXE 4. Poursuivre l'affirmation d'une politique de la recherche</b>					
17. Tutelle d'un nouveau laboratoire					
18. Mise en place d'un baromètre de la science ouverte, premier bilan et échéance					
19. Introduction d'un bilan carbone pour les activités de recherche financées par la Commission scientifique et premier bilan					

*Page de signature sera revue avant signature.*

Fait à Paris, le

<b>La ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche</b>	<b>Le président de la Communauté d'universités et établissements Université de Lyon</b>
<b>Sylvie Retailleau</b>	<b>Frank Debouck</b>

**En présence des parties prenantes du contrat de site  
porté par la Communauté d'universités et établissements Université de Lyon :**

<b>Le président de l'Université Claude Bernard Lyon 1</b>	<b>La présidente de l'Université Lumière Lyon 2</b>
<b>Frédéric Fleury</b>	<b>Nathalie Dompnier</b>
<b>Le président de l'Université Jean Moulin Lyon 3</b>	<b>Le président de l'Université Jean Monnet Saint-Etienne</b>
<b>Éric Carpano</b>	<b>Florent Pigeon</b>
<b>L'administrateur provisoire de l'École Normale Supérieure de Lyon</b>	<b>Le directeur de l'École Centrale de Lyon</b>
<b>Yannick Ricard</b>	<b>Pascal Ray</b>
<b>Le directeur de l'INSA de Lyon</b>	<b>La directrice de l'Institut d'Études Politiques de Lyon</b>
<b>Frédéric Fotiadu</b>	<b>Hélène Surrel</b>
<b>La directrice de l'Institut VetAgroSup</b>	<b>La directrice de L'ENTPE</b>
<b>Mireille Bossy</b>	<b>Cécile Delome</b>
<b>La directrice de l'ENSSIB</b>	<b>Le directeur de l'ENSATT</b>
<b>Nathalie Marcerou-Ramel</b>	<b>Laurent Gutmann</b>

---

<b>Le président-directeur général du CNRS</b>
---

<b>Antoine Petit</b>
----------------------

**En partenariat avec :**

<b>Le président-directeur général de l'Inserm</b>
---

<b>Gilles Bloch</b>
---------------------

<b>Le président-directeur général de l'INRAÉ</b>
--

<b>Gilles Bloch</b>
---------------------

<b>Le président-directeur général de l'INRIA</b>
--

<b>Bruno Sportisse</b>
------------------------

<b>Le président / le directeur général de .... La présidente / le directeur général de ....</b>
---

<b>nnn...</b>
---------------

<b>Le président / le directeur général de ....</b>
--

<b>nnn...</b>
---------------

<b>Le président / le directeur général de ....</b>
--

<b>nnn...</b>
---------------